



Réunion de la Commission Jeunes du 28 juin 2017

Présents : Pascal AUBRY, Sébastien CHARPIOT, Stéphane FAMEL, Isabelle HAMELIN, Alain HERREMAN, Philippe LEFEBVRE, Damien PERNOT, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN

Excusé : Henri TRELOHAN

Ordre du jour

1. Bilan du France jeunes 2017 2
2. Actions de formation à mettre en place..... 2
3. Bretagne jeunes 2018..... 3
4. Nationale 3 jeunes 2018 3

La réunion a lieu en visio-conférence, la séance est ouverte à 20h10.

1. Bilan du France jeunes 2017

La Ligue remercie Raphaël LEMASLE et Jean PRIOUL pour leur accompagnement des jeunes à Belfort, ainsi que tous les entraîneurs chargés des jeunes sur place ou à distance.

Sur le plan sportif, le bilan est mauvais : avec une seule pré-qualifiée pour Agen 2018 (PupF open A), la Bretagne se classe 13^e ligue sur 15 juste devant La Martinique et la Réunion (phénomène amplifié par les récentes fusions de ligues).

L'avis général sur cette contre-performance globale est le suivant :

- Ce n'est pas une surprise dans la mesure où aucun jeune Breton ne pouvait objectivement assurer un podium ;
- Il est difficile de comparer les classements des jeunes Bretons avec ceux des années précédentes, notamment à cause de l'évolution récente rapide des Elos des jeunes. Il est néanmoins observé que leur niveau relativement à celui des autres ligues a baissé.
- Ce n'est pas faire offense aux jeunes qui représentaient la Ligue ni à leurs entraîneurs que faire ce constat, et l'absence de constat ne permettra pas de progresser.
- Il faut travailler en profondeur pour améliorer le classement des jeunes Bretons dans les années à venir, il s'agit là d'un travail de long terme.

Note : les mauvaises conditions rencontrées sur place pour l'analyse (accès non limité aux joueurs et entraîneurs) ont été remontées à la Fédération (sur place en Assemblée Générale).

2. Actions de formation à mettre en place

Les objectifs de la Ligue en matière de formation des jeunes sont :

- L'accompagnement des tout meilleurs jeunes de la Ligue au plus haut niveau ;
- La progression d'un groupe important de jeunes pour créer un « effet de masse ».

Les moyens mis en œuvre par la Ligue devront viser une implication continue des jeunes, basée sur un travail régulier et un certain niveau d'exigence.

Plusieurs actions de formation sont discutées : bourses pour un Pôle Elite, accompagnements en tournoi, stages de formation collectifs en présentiel ou à distance, travail personnel avec suivi à distance, ...

Décisions :

- La composition du Pôle Elite sera choisie par la Commission Jeunes, les pyramides d'âge du premier groupe et du Pôle Elite seront volontairement à base large pour un investissement sur les petites catégories à long terme.
- Un groupe de travail constitué de Pascal AUBRY, Sébastien CHARPIOT, Stéphane FAMEL et Alain HERREMAN est chargé de se réunir, faire des propositions concrètes à confronter avec l'avis de professionnels, mettre en place les modalités de la première phase et préparer la seconde.

3. Bretagne jeunes 2018

Le championnat de Bretagne jeunes 2018 aura lieu au lycée Saint-Vincent de Rennes du 8 au 11 mars 2018. L'organisateur sera le Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine.

Décision : à la lumière des expériences menées dans les Comités Départementaux, la Commission Jeunes propose pour l'expérimentation de la mixité dans tous les tournois dès la saison 2018.

La Direction Technique sera chargée :

- de réfléchir au passage à sept rondes (au lieu de six) pour absorber des effectifs plus nombreux dans certains tournois ;
- de proposer un calendrier acceptable pour les grandes et petites catégories ;
- de réfléchir à l'instauration d'une limite basse de points pour le repêchage dans les championnats départementaux.

4. Nationale 3 jeunes 2018

Deux propositions reçues sont étudiées.

Proposition : renommage des deux phases en « Nationale 3 jeunes – Phase départementale » et « nationale 3 jeunes – Phase régionale ».

Décision : proposition retenue.

Proposition : uniformisation des règlements des phases départementales.

Décision : proposition rejetée, les Comités Départementaux sont laissés libres d'adapter la première phase à leurs contraintes (nombre de participants et géographie). Seul le match entre les deux qualifiés de chaque Comité Départemental devra se tenir dans les mêmes conditions que ceux de la phase régionale, quitte à jouer un match supplémentaire pour les phases départementales ne se jouant pas dans les mêmes conditions que la phase régionale.

La séance est levée à 22h15.